

votre Collège celui que vous aviez demandé, et celui-ci y va de bon gré.

“ Autre affaire. C'est l'évêque qui l'a pressé de prendre cette direction ; il va donc être l'homme de l'évêque. Donc l'évêque sera tenu de l'appuyer, de le seconder. Donc ce sera l'affaire de l'évêque de lui fournir de bons collaborateurs, de bons régents. Donc l'évêque sera tenu de maintenir et de faire marcher les études à l'avenir ; car tout va aller désormais par ses ordres. Il y va donc de son honneur qu'elles aillent bien. Donc, enfin, il verra les affaires de Ste-Anne sous un jour plus favorable parce qu'elles seront les siennes ; il croira plus facilement le bien, parce qu'il s'y fera en son nom ; il aura moins de préjugés à combattre, etc. ; à commencer de cette année, on trouvera les professeurs plus habiles, les écoliers plus forts : on trouvera enfin en tout plus de perfection et moins de défauts. Ste-Anne n'est plus une maison inutile et même à charge aux évêques, mais un Collège intéressant aux yeux de la religion ; la seconde ou la troisième pépinière de Lévités...

“ Et le fondateur et le supérieur de ce précieux établissement n'aura-t-il nulle part aux avantages de son œuvre ? Il va de ce jour blanchir comme un cygne, paraître tout éclatant de mille bonnes qualités, qu'on n'avait point encore aperçues en lui : on ne tarira plus sur les sacrifices que lui a coûté ce collège ; sur son énergie, son courage, sa persévérance. Qui sait si on n'en fera pas un saint ? Ce que je sais, moi, c'est que je l'appellerai toujours mon ami ; et parce que c'est mon ami, je me réjouis doublement de l'heureuse tournure de cette affaire... Essayez donc vos sueurs. Goûtez enfin le repos du cœur, le repos et la paix du triomphe.

“ Vous me faites trop d'honneur de me donner la lecture des belles épitres que vous adressez à Monseigneur. A propos de la dernière, je vous dirai franchement que je n'aime

point les restrictions et conditions que vous y faites au sujet du plan de vos études. Pourquoi vous embarrasser encore de cette affaire ? N'avez-vous pas dit à Monseigneur que le Collège de Ste-Anne était plus à lui qu'à vous ? N'agit-il pas comme s'il était à lui ? Laissez-le donc faire. Vous avez fait trop d'avances pour venir parler de ces restrictions. Et que vous importe les plans d'études ? L'un vaut bien l'autre. Et après tout, si on en adoptait un moins bon, le mauvais succès ne vous en sera point imputé, puisque vous vous êtes déchargé du soin de surveiller les études, et que vous avez remis ce soin à l'évêque.

“ Vous qui écrasiez sous le fardeau, qui déclariez à vos amis que vous ne pouviez plus les porter, n'allez donc point vous tourmenter et vous fatiguer à plaisir de ces détails inutiles. Crovez moi, laissez faire l'homme que l'évêque donne, non à vous, mais à votre Collège. Faites comme M. Raimbault qui n'a connaissance de ce qui se fait dans les classes, que lorsqu'on lui présente un programme aux examens particuliers et publics...”

Enfin, en date du 22 septembre, Monseigneur de Québec nommait officiellement M. Mailloux Directeur du Séminaire de Ste-Anne :

“ Monsieur,

“ C'est avec une entière satisfaction que je vous confie la direction du Séminaire de Ste-Anne de la Péninsule que vous voulez bien accepter pour le bien de la religion, malgré la répugnance que vous éprouvez à vous charger d'un tel fardeau. Comptez que j'apprécie à sa juste valeur le sacrifice que vous faites, et que j'en conserverai longtemps le souvenir...”

Pour compléter cette négociation de l'entrée de M. Mailloux au Collège de Ste-Anne, il ne nous reste que quelques observations à faire sur toute cette correspondance.